Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213502412-20260707-D_26_07_101-DE

COMMUNE DE LA RICHARDAIS

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 7 juillet 2026

Délibérations

Date de convocation
Le 30/06/2026
Date d'affichage
Le 30/06/26

Nombre de conseillers :23

En exercice : 23

***Présents* : 20**

***Votants* : 22**

L'an deux mil vingt-six, le sept juillet, à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Mairie Annexe, Salle Pierre Coudert, à La Richardais, sous la présidence de Monsieur BRAULT Hugues, Maire de La Richardais.

Etaient présents : Messieurs **BRAULT** Hugues, **MOUGEL** Henri-Luc, **MEHOUAS** Philippe, **MARSAC** Yannick, **MALTRUD** Hervé-Pierre, **HELEUX** Hubert, **VIDEAU** Fabrice, **DUPOIRON** Denis, **COUSTILLET** Yves, **OHIER** Jean-Luc, **PERSON** Olivier, **MEURY** Jean-Jacques et Mesdames **LEROY** Valérie, **GRIGNON-SINAY** Sylvie, **TESSARO** Roselyne, **DUPONT** Clothilde, **CARNET** Catherine, **DOGUÉ** Marie-Noëlle, **RANVEL** Roselyne, **GROUALLE** Véronique, et **COSSE-LE GRAND** Corinne

2 Absentes excusées : Mesdames **GARNIER** Nelly et **CRISAN-REVOL** Adina
Madame LEROY se retire du vote

2 Pouvoirs : Madame **GARNIER** Nelly a donné pouvoir à Monsieur Henry Luc MOUGEL et **Madame CRISAN-REVOL** Adina a donné pouvoir à Monsieur Jean-Jacques MEURY

Secrétaire de Séance : Elue à l'unanimité : Madame LEROY Valérie

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie et de la transmission en Préfecture le 10/07/2026 :

Le Maire
Hugues BRAULT

MAIRIE DE LA RICHARDAIS

Délibération n° 26-07-101

➢ Demande de fonds de concours exceptionnel « compensation contrat de territoire CD35 »

La construction d'une nouvelle maison médicale répond aux objectifs portés par le fonds de concours exceptionnel de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude « compensation contrat de territoire CD35 ». Il est proposé de solliciter une aide financière dans ce cadre.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépenses € HT		**Recettes € HT**		
Travaux maison médicale	990 000,00 €	**CCCE**	Fonds de concours (déjà obtenu)	66 305,53 €
		CCCE	Fonds de concours exceptionnel « compensation contrat de territoire CD35 »	57 970,12 €
		Commune	La Richardais	865 724,35 €

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213502412-20260707-D_26_07_101-DE

TOTAL	990 000,00 €	**TOTAL**	990 000,00 €

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du Conseil communautaire n°2025-112 du 24 septembre 2025 fixant les montants de fonds de concours exceptionnel « compensation contrat de territoire CD35 »,
Considérant que la construction d'une nouvelle maison médicale répond aux objectifs du fonds de concours,
Considérant que la ville de La Richardais est adhérente au programme « Petites Villes de demain »,

Monsieur OHIER prend la parole en disant que des efforts sont faits par les services pour aller rechercher des subventions, surtout que le projet avait été sous-estimé à l'époque.
Monsieur le Maire rajoute qu'il va prendre contact avec le Président de la CCCE Monsieur BURLOT, afin de voir si d'autres financements communautaires pourraient être engagées, car ce projet de maison médicale ne va pas servir qu'aux Richardaisiens et Richardaisiennes, mais également aux habitants de la CCCE.
Monsieur VIDEAU demande si l'ARS ne serait pas en mesure de subventionner ce type de projet
Monsieur DUPOIRON répond que la commune n'est pas en zone tendue.

Madame LEROY se retire du vote.

Après avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité *:*

- **Approuve le plan prévisionnel de financement tel que proposé ci-dessus ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la CCCE, l'aide financière mentionnée dans le tableau de financement.**
- **Autorise Monsieur le Maire à réaliser les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à cette demande et au projet.**

Pour extrait conforme,
À La Richardais,
Le 10/07/2026
Le Maire,
Hervé BRAULT

MAIRIE DE LA RICHARDAIS